

460 milliards d'euros de contrefaçons et de marchandises pirates commercialisées dans le monde

- Selon les estimations, le commerce international de contrefaçons et de marchandises pirates pourrait atteindre les 460 milliards d'euros
- La part des contrefaçons dans le commerce mondial est passée de 2,5 % dans les estimations publiées en 2016 à 3,3 %
- Jusqu'à 121 milliards d'euros d'importations de l'UE sont des contrefaçons et des marchandises pirates, ce qui correspond à 6,8 % du total des importations de l'UE

Un rapport publié aujourd'hui par l'[Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle](#) (EUIPO) et l'[Organisation de coopération et de développement économiques](#) (OCDE) estime à 460 milliards d'euros la valeur totale des contrefaçons et des marchandises pirates commercialisées dans le monde entier.

Le rapport publié aujourd'hui, intitulé «[Tendances du commerce de produits contrefaits et de produits piratés](#)», met à jour l'analyse initiale, réalisée par l'EUIPO et l'OCDE, publiée en 2016, qui estimait la valeur totale du commerce mondial de contrefaçons et de marchandises pirates à 338 milliards d'euros. L'augmentation globale est donc considérable.

Dans l'UE, 6,8 % de l'ensemble des importations en provenance de pays tiers sont aujourd'hui considérés comme des contrefaçons et des marchandises pirates, d'une valeur maximale de 121 milliards d'euros. Ce chiffre constitue une forte hausse, par rapport à l'estimation de 5 % des importations de l'UE présentée dans le rapport de 2016.

Les entreprises et les commerces les plus touchés par la contrefaçon et le piratage restent principalement basés dans les pays de l'OCDE tels que les États-Unis, la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, le Japon, la Corée et le Royaume-Uni.

Toutefois, un nombre croissant d'entreprises enregistrées dans d'autres économies, notamment la Chine, le Brésil et Hong Kong, sont également touchées par le commerce mondial de contrefaçons et de marchandises pirates.

M. Christian Archambeau, directeur exécutif de l'EUIPO, a déclaré:

La contrefaçon et le piratage constituent une menace majeure pour l'innovation et la croissance économique, tant au niveau de l'UE qu'au niveau mondial. L'augmentation de la part des contrefaçons et des marchandises pirates dans le commerce mondial est très préoccupante; cette problématique requiert clairement une action coordonnée à tous les niveaux pour être totalement résolue.

Le rapport souligne que les contrefaçons et les marchandises pirates peuvent provenir de presque toutes les économies du monde en y étant produits directement ou via un lieu de transit.

Toutefois, les saisies douanières détaillées dans le rapport indiquent les principaux pays et régions de provenance à partir desquels les contrefaçons et les marchandises pirates sont

exportées. Il s'agit notamment de la Chine, de Hong Kong, des Émirats arabes unis, de la Turquie, de Singapour, de la Thaïlande, de l'Inde et de la Malaisie.

NOTE AUX ÉDITEURS:

Le rapport utilise des données provenant de près d'un demi-million de saisies douanières effectuées par des organes internationaux répressifs, notamment l'[Organisation mondiale des douanes](#), la [direction générale de la fiscalité et de l'union douanière de la Commission européenne](#) et le [ministère américain de la sécurité intérieure](#). Les ensembles de données sont composés d'informations collectées et traitées par les agents des douanes.

Le rapport extrapole ses conclusions à partir des données douanières relatives aux échanges transfrontaliers. Ses conclusions ne couvrent pas la production et la consommation de contrefaçons et de marchandises pirates sur le marché intérieur, ni les produits numériques piratés diffusés sur l'internet.

Le rapport publié aujourd'hui constitue la suite et la mise à jour de l'étude «[Le commerce de produits contrefaits et de produits piratés: état des lieux de l'incidence économique](#)», publiée par l'EUIPO et l'OCDE en 2016. Il s'agissait du premier rapport d'une série de cinq études sur le commerce international de contrefaçons et de marchandises pirates publié par l'EUIPO et l'OCDE.

La deuxième étude, «[Cartographier les véritables routes commerciales des produits de contrefaçon](#)» a permis de suivre les itinéraires des contrefaçons et des marchandises pirates dans le monde entier, à partir de leurs pays de provenance, en passant par leurs lieux de transit, jusqu'à leurs destinations finales. La [troisième étude](#) a mis en évidence le rôle des zones franches dans la facilitation du commerce de contrefaçons. La [quatrième étude](#) a analysé les facteurs qui rendent certains pays plus susceptibles que d'autres d'être des sources de contrefaçons. La [cinquième étude](#) s'est concentrée sur l'utilisation abusive de petits colis pour le commerce de contrefaçons.

À PROPOS DE L'EUIPO:

L'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) est une agence décentralisée de l'UE, établie à Alicante (Espagne). Il gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) ainsi que les dessins ou modèles communautaires enregistrés (DMC) et il coopère avec les offices nationaux et régionaux de la propriété intellectuelle (PI) de l'UE. L'EUIPO mène des recherches et des activités pour lutter contre les atteintes aux droits de PI par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle.

Personnes de contact pour la presse

Ruth McDonald

Tél: +34 965137676

Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu

#EUIPOreports